

2 – Nature de la demande

Cochez la case correspondant à la demande que vous introduisez :

Sections à remplir

Dépôt de taux

3, 5

Dépôt de modification d'horaire ou de fréquence

4, 5

3 – Dépôt de taux

A – Numéro du permis visé (Si l'espace alloué est insuffisant, utilisez une annexe.)

Numéro

B – Date d'entrée en vigueur

Je demande que les nouveaux taux entrent en vigueur le 15^{ième} jour suivant la date de son dépôt à la Commission.

Je demande que les nouveaux taux entrent en vigueur à une date ultérieure, soit le :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Année	Mois	Jour

Je demande que le délai d'entrée en vigueur des taux soit abrégé pour que ceux-ci entrent en vigueur le :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Année	Mois	Jour

4 – Dépôt de modification d'horaire ou de fréquence

A – Numéro du permis visé (Si l'espace alloué est insuffisant, utilisez une annexe.)

Numéro

B – Date d'entrée en vigueur

Je demande que les modifications entrent en vigueur le 15^{ième} jour suivant la date de son dépôt à la Commission.

Je demande que les modifications entrent en vigueur à une date ultérieure, soit le :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Année	Mois	Jour

5 – Déclaration et signature

Je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

Signature

Nom (en majuscules)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------

Année Mois Jour

Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

Documents exigés

Vous devez produire les documents exigés, sinon le traitement de votre demande pourrait être retardé et vous vous exposez à ce qu'une décision soit rendue avec l'information partielle disponible au dossier.

Pour un dépôt de taux :

- ✓ Résolution autorisant la présentation de la demande.
- ✓ Grille des nouveaux taux.
- ✓ Document expliquant les raisons du dépôt de taux.
- ✓ Document expliquant les raisons pour lesquelles vous demandez que le délai d'entrée en vigueur soit abrégé.

Pour un dépôt de modification d'horaire ou de fréquence :

- ✓ Résolution autorisant la présentation de la demande.
- ✓ Grille des nouveaux horaires ou fréquences.
- ✓ Preuve d'affichage dans les autobus.
- ✓ Exemple ou copie de l'affiche. Cette affiche doit mentionner que toute personne intéressée peut présenter à la Commission ses observations dans un délai d'au moins 10 jours qui suit le dernier jour d'affichage.

Tarif

Afin de déterminer le paiement que vous devez joindre à votre demande, veuillez consulter la liste « [Tarifs – Autobus](#) » (CTQ-343) disponible sur notre site internet. Les modes de paiement possibles y sont également mentionnés.

Transmission de la demande

Faites parvenir le formulaire signé accompagné du paiement et des documents exigés :

Par courriel sécurisé	www.ctq.gouv.qc.ca/nous_joindre	
Par télécopieur	514 873-4720 ou 418 644-8034	
Par la poste	Commission des transports du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 7 ^e étage Québec (Québec) G1R 5V5	
En personne	545, boulevard Crémazie Est 10 ^e étage, Bureau 1000, Montréal	200, chemin Sainte-Foy, 7 ^e étage Québec

Pour nous joindre

Site internet	www.ctq.gouv.qc.ca
Par téléphone	Région de Montréal : 514 873-6424 Ailleurs : 1 888 461-2433